

COMITE SYNDICAL REUNION DU 26 NOVEMBRE 2025 RAPPORT N° 8
--

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1. Suite des transferts de la compétence eau potable de deux membres du SMEGREG

Comme je vous en informais lors de notre réunion de février dernier, deux syndicats membres du SMEGREG ont, chacun de leur côté, fusionné avec d'autres services d'eau pour créer des structures intercommunales de plus grandes extensions.

Au 1^{er} janvier 2025, le même syndicat de Castets en Dorthe, élargi à la commune Langon, a fusionné avec celui du Sauternais pour créer le SIVOM de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais.

Autre fusion à cette date concernant un membre du SMEGREG, celle du SIVOM du Bazadais avec le Syndicat d'eau et d'assainissement du sud Bazadais pour donner naissance au Syndicat des eaux du Grand Bazadais.

De ces fusions résulte une situation tolérée momentanément mais non prévue par le Code général des collectivités territoriales, à savoir la représentation substitution par chacune de ces nouvelles entités des seules communes qui constituaient le syndicat membre du SMEGREG.

Comme nous en a informé la Préfecture de la Gironde, une telle situation ne peut perdurer et il convient de la régulariser. Ceci nécessite que les deux syndicats inscrivent à l'ordre du jour d'une réunion de leur comité syndical la question du choix entre les deux options possibles :

- une adhésion au SMEGREG du syndicat pour l'intégralité de son périmètre ;
- son retrait de notre établissement.

A ce jour, seul le Syndicat des eaux du Grand Bazadais a délibéré. Il a ainsi décidé, par délibération en date du 25 juin dernier :

- *"Article 1 : Le Syndicat des EAUX DU GRAND BAZADAIS ne souhaite pas adhérer au SMEGREG pour l'ensemble de son périmètre à ce jour.*
- *Article 2 : Cette décision s'appuie sur une volonté de maîtrise budgétaire et la nécessité de concentrer les moyens du syndicat sur des missions prioritaires à court terme.*
- *Article 3 : Une réévaluation de cette position pourra être envisagée dans les années à venir, en fonction de l'évolution des enjeux de gestion de la ressource en eau et des capacités financières du syndicat..."*

Cette décision, qui maintient la situation dans un entre deux, ne sera pas sans poser de problème à terme, ne serait que pour le calcul de la contribution du syndicat au budget de notre établissement.

Pour ce qui concerne le SIVOM de la région de Castets, du Langonnais et du Sauternais, la question est inscrite à l'ordre du jour de sa réunion du 26 novembre, jour de notre réunion.

2. Campagne de communication-sensibilisation "Age de l'eau"

La mise en œuvre de cette campagne dont nous avons validé le principe lors de notre réunion du 20 novembre 2024 fera l'objet d'une présentation en séance.

A cette occasion, le point sera fait notamment sur :

- le déploiement de la campagne en 2025 sur les réseaux d'affichage partenaires ;
- la déclinaison de campagnes locales diffusées sur les territoires ayant souhaité participer au projet ;
- le développement d'un contenu vidéo.

Afin de poursuivre le déploiement de cette campagne sur l'année 2026, sera abordée la question de l'accès aux mobiliers urbains de nos membres ou d'autres collectivités ainsi que les possibilités d'achats d'espaces sur le mobilier urbain.

3. Journées techniques 2026 de l'AHSP

L'association des hydrogéologues des services publics (AHSP) est une association loi de 1901 qui s'est développée dans le contexte particulier de la décentralisation et de la mise en œuvre de la loi sur l'eau de 1992. Elle a pour principal objectif de veiller à la prise en compte des eaux souterraines dans les débats nationaux et les évolutions législatives et réglementaires.

Ses membres sont des spécialistes des eaux souterraines qui exercent (ou ont exercé) leur profession dans les collectivités territoriales, les agences de l'eau et les services de l'Etat.

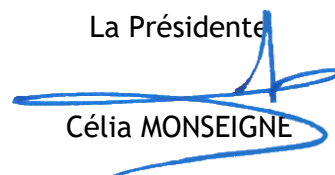
Également réseau d'échange et de retour d'expérience, l'AHSP organise chaque année, à destination de ses membres, des journées techniques qui sont l'occasion de mettre en avant les spécificités d'un territoire (contextes environnementaux, sociologiques, économiques, organisation des gouvernances, approches novatrices, modalités de gestion des ressources, solutions techniques...).

L'AHSP organise également des colloques dont deux se sont tenus à Bordeaux dans le cadre d'un partenariat avec notre établissement : "le Forage d'eau au XXI^e siècle" en 2008 et "La gestion des eaux souterraines" en 2023.

Alors que les journées techniques de l'AHSP se sont déjà tenues en Gironde en 2001, l'association a pour projet de venir à nouveau dans notre département en 2026. Si ce projet se confirme, notre établissement sera bien entendu sollicité et associé à l'organisation de ces journées.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir formuler vos remarques sur chacun de ces sujets puis le cas échéant d'en délibérer.

La Présidente



Célia MONSEIGNE